



Service de surveillance des communes

PR-666

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : GZU/cgs/570/09

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 26 JUIN 2009
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copie:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 22 juin 2009

Diffusion

- M. Paganì
- Mme Salerno
- MM. Tornare
- Mugny
- Maudet
- Moret
- Burri
- Aegerter
- Macherel
- Mme Charollais
- MM. Krebs
- Lévrier
- Zagato
- Emeterio
- Thierrin
- SCM
- Service juridique
- M. Schweri
- Dossiers et documentation
- MIS

Concerne : Crédit de 240 000 F destiné à la participation de la Ville de Genève aux travaux de renforcement du parking Cornavin

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 10 juin 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Département des constructions et des technologies de l'information
- Direction générale de la mobilité

Date réelle d'affichage : 18 juin 2009
Date légale d'affichage : 18 juin 2009
Fin délai référendaire le : 28 juillet 2009